



La Cour du Wisconsin a émis, le 23 janvier 2011, un verdict historique dans un cas de Faux Souvenirs **en reconnaissant le droit des tiers** (des familles) à l'encontre des thérapeutes des TMR.

Charles and Karen Johnson avaient attaqué en justice l'hôpital psychiatrique du Wisconsin le Rogers Memorial Hospital (RMH) pour des traitements négligents envers leur fille Charlotte. Le jury a accordé, aux époux Johnson, la somme de 1 million de dollars en dommages et intérêts.

Lors d'un appel précédent le tribunal avait d'abord rejeté les revendications des parents Johnson, pour l'implantation de faux souvenirs d'abus sexuels et physiques à leur enfant, sur la base de la confidentialité de la relation thérapeute-patient.

Le 29 mai 1996, les Johnson ont déposé une plainte alléguant des faits suivants.

À partir de la fin de l'été 1991, Charlotte a commencé un traitement de psychothérapie pour des troubles alimentaires et troubles addictifs.

Lors de ce traitement, Charlotte développée la conviction que ses parents l'avaient sexuellement agressée et physiquement abusé lorsqu'elle était enfant.

Les Johnson ont nié que de tels abus aient eu lieu. Néanmoins, Charlotte a mis fin à sa relation avec ses parents. Les Johnson n'ont pas réussi à rétablir une relation avec elle. Charlotte continue de croire que ses parents l'avaient agressée.

Dans leur plainte, les Johnson ont allégué trois principales causes d'action :

- Ils ont allégué la négligence des thérapeutes) pour leur traitement de Charlotte. Ils ont affirmé que le traitement prévu par les thérapeutes a abouti aux fausses croyances de Charlotte qu'elle avait été maltraitée et que la poursuite du traitement de Charlotte a renforcé ces fausses croyances.
- Les Johnson ont également soutenu que les thérapeutes ont refusé à l'avocat de Charlotte de déterminer la validité de ces souvenirs, malgré avoir été informé par les Johnson que ces croyances étaient fausses.
- En vertu de cela, ils ont subi les dommages suivants: souffrance émotionnelle, perte de jouissance dans la vie, perte de la relation avec Charlotte, et perte des fonds versés pour le traitement de psychothérapie.

La False Memory Syndrome Foundation (FMSF) explique:

Cette affaire a été plaidée devant les tribunaux **pendant 15 ans** en raison de la difficulté de montage d'une **action de tierce partie**.

Il s'agit d'un cas extrêmement révélateur, et qui créera un précédent par lequel les familles peuvent poursuivre en justice des thérapeutes responsables de l'implantation de faux souvenirs.



### Conclusion de PsyFrance :

Après 15 ans de procédure Charles and Karen Johnson **ont gagné leur procès**, ce qui aidera les autres familles confrontées au syndrome, **mais ils n'ont pas retrouvé leur fille** qui est encore sous l'emprise de cette croyance.

Source : <http://www.examiner.com/underground-in-boston/historic-wisconsin-verdict-rules-for-3rd-party-false-memory-case>